

Direction de la Mer en Guyane
97300 CAYENNE

Objet Avis sur les licences pour la pêche expérimentale au large (thonidés)

Cayenne, le 12/09/2018

N/Réf. RBE/BIODIVHAL/FB 2018-03

V/Réf. 043/2018

Mr Le Directeur,

Par votre courrier 043/2018 daté du 22 mai 2018 vous sollicitez l'avis de l'Ifremer sur une demande d'attribution de licences supplémentaires de pêche au vivaneau rouge et de 4 licences pour la pêche au large (thonidés). Nous vous répondons par ce courrier au sujet des demandes concernant des licences pour la pêche au large. La réponse concernant la demande de licences supplémentaires pour le vivaneau sera traitée dans un autre courrier à venir très prochainement.

Les espèces pélagiques concernées et potentiellement exploitables dans les eaux guyanaises ne sont pas connues. Les ressources ciblées par la pêche au large dans les pays voisins ont des niveaux d'exploitation variables mais il faut souligner que la grande partie de ces espèces sont sous une excessive pression de pêche et que certaines sont classées comme vulnérables ou quasi menacées (et notamment les requins pélagiques) dans la liste rouge de l'UICN. En conséquence, toute pression de pêche supplémentaire sur ces ressources devrait être limitée.

Certaines espèces sont soumises à une réglementation internationale (IATTC, ICCAT) et leur exploitation est encadrée par un système de quotas. Ainsi, l'état du stock de thon rouge de l'Atlantique Ouest semble ne pas permettre une exploitation supplémentaire (pas de disponibilité de quota).

Toutefois, des campagnes de pêches expérimentales permettraient d'identifier les espèces présentes au large de la Guyane et pourraient représenter l'occasion de tester des techniques de pêche plus sélectives (taille et forme des hameçons pour les lignes par exemple) afin de limiter les captures accidentelles/accessoires et limiter la mortalité par pêche sur les espèces ciblées.

Les modes de vie des poissons pélagiques en font des espèces à forte variabilité d'abondance dans le temps et l'espace. Les thons en particulier sont des espèces migratoires avec des importantes variabilités spatiales et temporelles (Hazin et al. 1998; Howell et al. 2010). Pour avoir une vision complète des communautés présentes, différentes campagnes devraient être planifiées (saison sèche/humide, différents profondeurs/zones). Compte tenu de la forte variabilité spatiale, il faudrait considérer que la pêche aux espèces pélagiques, afin d'être optimisée, nécessiterait un matériel embarqué sophistiqué (sonar, sondeur...).

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
Établissement public à caractère industriel et commercial

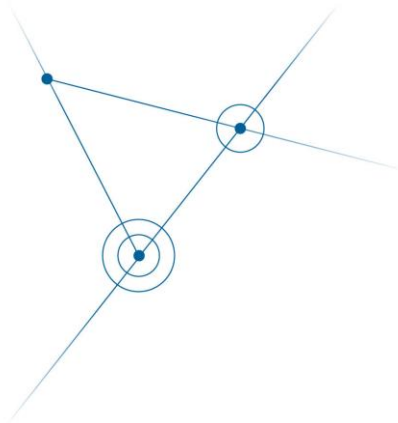
Station de Guyane

Domaine de Suzini
B.P. 477
97331 Cayenne - Guyane Française
+33 (0)0 594 30 22 00

Siège Social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)1 46 48 21 00

www.ifremer.fr



Afin d'obtenir un jeu des données (poids, taille, sexe...) exploitable par les scientifiques, la mise en place d'un observateur (avec des connaissances de biologie marine) embarqué lors de chaque sortie en mer serait indispensable.

En synthèse, et dans la mesure où les quotas le permettent, l'Ifremer recommande que l'obtention d'autorisations pour des campagnes expérimentales soient conditionnées à la mise en place d'un protocole expérimental et à l'embarquement d'un observateur permettant d'appréhender la variabilité saisonnière et inter-annuelle (sur deux années) de ces ressources et de collecte des données correspondantes.

Vous trouverez en annexe un bilan des connaissances dans la perspective de la réalisation de campagnes de pêche expérimentale sur les espèces de poisson du large (grands pélagiques).

Par ailleurs, dans le cadre de la certification ISO9001 de l'Institut, nous vous remercions de bien vouloir porter votre appréciation sur ce document en renseignant le formulaire en ligne <http://forms.ifremer.fr/qualite-ifremer/expertise-et-avis/>.

Fabian Blanchard
Délégué Régional de l'Ifremer en Guyane

NB : pièce jointe : Annexe « Bilan des connaissances dans la perspective de la réalisation de campagnes de pêche expérimentale sur les espèces de poisson du large (grands pélagiques) »

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
Établissement public à caractère industriel et commercial

Station de Guyane

Domaine de Suzini
B.P. 477
97331 Cayenne - Guyane Française
+33 (0)0 594 30 22 00

Siège Social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)1 46 48 21 00

www.ifremer.fr